

L. RISQUES ET INCERTITUDES

Le Conseil d'Administration estime que la société n'est pas confrontée à court et moyen terme à des risques et incertitudes majeurs connus à ce jour.

L'activité principale du GROUPE CIMESCAUT est fortement liée au secteur de la construction. L'évolution de son chiffre d'affaires suivra ainsi l'évolution du chiffre d'affaires du secteur de la construction.

Suite à la sensibilité de ce secteur aux conditions atmosphériques, les activités sont généralement plus faibles en début et en fin d'année.

De plus, les quatre marchés desservis par le **GROUPE CIMESCAUT**, à savoir la Belgique, la France, les Pays-Bas et le Luxembourg n'ont pas toujours les mêmes cycles conjoncturels

La matière première alimentant les installations de la **S.A. CIMESCAUT MATERIAUX**, à savoir la pierre calcaire, provient du gisement appartenant à la **S.A. CARRIERES D'ANTOING**, société créée en 1982 par la **S.A. CIMESCAUT** et la **S.A. C.B.R.**

Un contrat d'approvisionnement d'une durée de 30 ans a été signé en 1982 entre la **S.A. CARRIERES D'ANTOING** et la **S.A. CIMESCAUT MATERIAUX**, contrat stipulant que cette dernière bénéficie de 60 % des pierres extraites du gisement .

Ce même type de contrat a également été signé entre la **S.A. CARRIERES D'ANTOING** et la **S.A. C.B.R.**, cette dernière bénéficiant de 40 % des pierres extraites du gisement.

Après 2012, ces conventions sont renouvelables annuellement

La **S.A. CARRIERES D'ANTOING**, propriétaire de 162 ha de gisement, a obtenu en date du 15 mars 2006 le permis d'extraction d'une nouvelle zone de 80 ha contiguë à la carrière actuelle.

Au rythme actuel, les réserves de gisement de la **S.A. CARRIERES D'ANTOING** sont de l'ordre de 100 ans.

La **S.A. CARRIERES D'ANTOING** a introduit une demande de révision du plan de secteur n° 30 « Trou Billemont » en vue de la constitution d'un dispositif d'isolement sur ledit site permettant le stockage de stériles sur celui-ci.

37 ha sur les 41,94 ha concernés sont déjà la propriété de la **S.A. CARRIERES D'ANTOING**.

Pour ce qui est de la **S.A. CARRIERES DU FOND DES VAULX**, ses installations sont alimentées par la pierre extraite de la carrière située sur le site de WELLIN.

Elle possède 91 ha 57 a de terrains de gisement et a obtenu le 9 août 2005 le permis d'extraction pour une zone supplémentaire de 31,75 ha. Au rythme actuel, les réserves de gisement de la **S.A. CARRIERES DU FOND DES VAULX** sont de 30 ans.